

**CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION**

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 15 - Mai 1997

Une nouvelle Table générale des matières des Actes

Dès sa fondation en 1847, la Société jurassienne d'Emulation se propose, «autant que ses ressources et des moyens assurés d'existence le lui permettent», de «publier un Recueil périodique de ses travaux». «Le grand rêve du comité, écrit Pierre-Olivier Walzer dans *Les «Pré-Actes»* (1990), reste tout de même de pouvoir publier les propres travaux des membres dans une publication lui appartenant en propre». Dès 1849 paraît annuellement le *Coup d'œil*, lequel informe sur les travaux présentés. A partir du fascicule No 3 de 1851, un appendice contenant des textes de Quiquerez, Thurmann, Xavier Kohler et d'autres correspondants est ajouté au rapport annuel et au procès-verbal de la séance générale. Il enfile chaque année: de 25 pages en 1851, il atteint la centaine en 1856. L'année suivante, le *Coup d'œil sur les travaux* cède la place aux *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, un titre «plus convenable» pour un volume de plus de 200 pages.

Comme le constate P.-O. Walzer, «ce bel élan n'allait pas connaître de frein (...) Les âges successifs ont laissé leur couleur particulière sur nos *Actes*: tels quels, ils restent un merveilleux témoignage sur tout ce qui, à travers un siècle et demi, a intéressé ou passionné les meilleurs esprits de ce pays, résolument fidèles aux options initiales du projet de 1847, restées invariables: *Encourager et propager dans le Jura l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts (...)*». La collection des *Actes* présente un caractère encyclopédique: histoire et archéologie, notices biographiques, poésie, nouvelles et chroniques littéraires, beaux-arts et philosophie, géologie, biologie et sciences exactes, agriculture, instruction publique et questions d'utilité publique au XIXe siècle, linguistique, sociologie et science politique au XXe siècle.

Pour marquer le 150ème anniversaire de la SJE, le Cercle d'études historiques a décidé d'élaborer une nouvelle *Table générale des matières des Actes*. La dernière, œuvre du président central Ali Rebetez, date de 1957. La nouvelle *Table* ne se limitera pas à un supplément de celle-ci. Elle comprendra toutes les notices, saisies sur ordinateur, classées selon le système décimal adopté par la *Bibliographie jurassienne*, ainsi que trois index: personnes, lieux et auteurs. Le travail est en cours. La *Table* paraîtra en même temps que les *Actes* de 1997.

François KOHLER

Du nouveau sur...

Matile, Trouillat et les autres Un exemple autour de Nugerol

Le val et la ville de Nugerol

A l'occasion d'une étude sur Nugerol¹, nous avons été amenés à travailler à partir des trois grandes sources imprimées du XIX^e siècle que sont les *Monuments* de Matile² et de Trouillat³ ainsi qu'avec le *Fontes Rerum Bernensium*⁴. Les deux premiers ouvrages sont comparables à bien des égards: un érudit assume seul la publication d'un ensemble d'actes. Quant au troisième, sa publication a commencé sous la conduite de Moritz von Stürler, l'instigateur des publications de Trouillat, alors chancelier de la République de Berne. Ces trois recueils d'actes se complètent. Aussi bien par la matière archivistique à la disposition de leurs auteurs que par les choix qu'ils ont effectués en vue de l'édition, ces trois ouvrages appréhendent la réalité historique médiévale de l'arc jurassien de manières différentes. Nous prendrons comme exemple la distinction fondamentale entre les appellations de "val de Nugerol" et de "ville de Nugerol", dont l'importance pour l'établissement de la frontière cantonale entre Neuchâtel et Berne s'est avérée au cours de la recherche.

Pour résumer brièvement la situation, on peut dire que dès le milieu du XIII^e siècle, des conflits opposent les comtes de Neuchâtel et les évêques de Bâle⁵. Le val de Nugerol, situé entre Cressier, la montagne de Lignièrès, la Blanche Eglise de La Neuveville et le lac de Biennne, était particulièrement concerné par ces tensions en raison de ses revenus en vin et de sa position stratégique sur la route du pied du Jura. Dès 1260, le comte de Neuchâtel tenta de promouvoir au rang de ville neuve une tour qui existait déjà depuis environ un siècle et située sans doute sur l'actuelle parcelle du Moulin de la Tour du cadastre du Landeron. Contré par l'évêque de Bâle, le comte ne parviendra jamais à ses fins et la région se stabilisera avec la construction de La Neuveville vers 1310 et du Landeron à partir de 1325.

¹ Antoine GLAENZER, "Nugerol: l'exemple d'une ville qui ne s'est pas développée (1260-1351)", *Musée neuchâtelois*, (cités MN) 1996, p. 55-66.

² Georges-Auguste MATILE, *Monuments de l'Histoire de Neuchâtel*, Neuchâtel, T.1, 1844 & T.2, 1848. (cités: MATILE).

³ Joseph TROUILLAT, *Monuments de l'Histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy, T. 1, 1852; T. 2, 1854; T. 3, 1858; T. 4, 1861 et T. 5, 1867, par L. VAUTREY. (cités: TROUILLAT).

⁴ *Fontes Rerum Bernensium*, Berne, T.2, 1877; T. 3, 1880; T.1, 1883; T. 4, 1889; T. 5 1890; T. 6, 1891; T. 7, 1893; T. 8, 1903; T. 9, 1908; T. 10, 1956. (citées FRB).

⁵ Jean-Claude REBETEZ, "1296: La bataille de Coffrane. Une date clé dans l'histoire des relations entre les comtes de Neuchâtel, les seigneurs de Valangin et les évêques de Bâle", MN, 1996, p. 134.

Matile

Dans chacun de ces ouvrages, les auteurs se sont efforcés de donner des actes caractéristiques de leur région. Pour Matile, le choix est explicitement orienté par son intérêt primordial pour l'histoire du droit⁶. Disciple de Savigny, Matile entend montrer l'originalité et le bien-fondé des institutions régionales: «C'est pénétré de l'idée que le sol historique est la seule base sur laquelle doivent être assises les constitutions des peuples, que j'ai entrepris ce recueil des Monuments...»⁷. Son remarquable travail d'érudition est donc marqué par ses préoccupations de jurisconsulte qui orientent le choix des documents qu'il publie: elles expliquent que les actes qu'il a publiés et que nous avons utilisés ont surtout un aspect institutionnel: bulles papales, chartes de franchises ou autres.

Trouillat

Le cas de Trouillat est plus difficile à saisir. Il semble que cet autodidacte à la vie mouvementée ait laissé peu de prises à une étude permettant de le situer par rapport à l'histoire du droit. De plus, les études parues sur lui jusqu'à maintenant se sont surtout intéressées à son action politique et journalistique⁸. D'après son introduction, Trouillat a publié «tous les actes des archives de l'Ancien évêché de Bâle» ramenés à son instigation à Porrentruy en 1842. Il a ensuite considérablement étendu son champ de publication en tenant compte d'actes provenant d'autres fonds d'archives disponibles à Porrentruy, dans le Doubs ou à Berne.

Les documents retenus par Trouillat offrent l'avantage d'être plus diversifiés que ceux de Matile. Si ses publications permettent d'avoir accès aux tensions qui ont existé dans la région de l'Entre-deux-lacs au tournant des XIII^e-XIV^e siècles, celles de Trouillat mettent en évidence le rôle joué par les établissements ecclésiastiques (Bellelay et Moutier-Grandval) qui se disputent les dîmes de la région. C'est là simplement affaire de matériaux à disposition. Mais Trouillat innove par rapport à Matile en éditant des actes de vente de terres ou de cession de censures portant sur les vignes. Ces nombreux actes, par les noms de lieu qu'ils mentionnent, nous ont permis de mieux cerner quelle était l'étendue du val, et aussi de voir que si les appellations de "val de Nugerol" sont nombreuses, il ne figure aucune mention d'une "ville de Nugerol". Les *Monuments* de Trouillat se sont avérés décisifs en doublant le nombre de mentions du "val de Nugerol" obtenues chez Matile, révélant ainsi l'importance de cette distinction que les *Fontes Rerum Bernensium* sont venues confirmer.

Les Fontes Rerum Bernensium

Publication nécessairement plus ambitieuse que celle de Trouillat étant donnée la masse documentaire à disposition, sont tout d'abord le fait d'une équipe et non

⁶ Maurice de TRIBOLET, "Georges-Auguste Matile (1807-1881)", in: Rémy SCHEURER (dir.), *Histoire de l'Université de Neuchâtel*, T.1, Neuchâtel, 1988, p. 321-348.

⁷ C'est par cette phrase que Matile inaugure ses *Monuments*. MATILE, T.1, 1844, p. I.

⁸ François DONZÉ, *Joseph Trouillat, maire de Porrentruy, 1848-1860*, Mémoire de licence de l'Université de Fribourg, 1975. Dominique PRONGUÉ, *Le Réveil du Jura et les débuts de La Gazette jurassienne*, Mémoire de licence de l'Université de Fribourg, 1992.

plus d'un homme. Elles ont édité un nombre considérable d'actes de vente qui permettent de voir que le terme de Val de Nugerol a été utilisé de manière régulière depuis le XI^e siècle jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Dès lors, les mentions d'une "ville de Nugerol" apparaissent comme tout à fait marginales. Si on prend comme base les seules mentions de "ville" et "val", qui ont l'avantage d'être sans équivoques, et en ne tenant compte que de ce qui est original à chacun, on obtient le tableau suivant :

	ville de Nugerol	val de Nugerol
Matile	3	16
Trouillat		15
FRB		19
Total	3	50

On voit l'importance que peut avoir la publication de ces sources sur la bibliographie. Les lettres de franchises de Nugerol publiées par Matile sont régulièrement citées par les auteurs⁹, alors que l'importance de la dénomination de val n'est pas relevée.

Si l'on ajoute à ces trois oeuvres la publication des sources souleuroises par Ambros Kocher¹⁰, on comprend aisément que les médiévistes jurassiens sont dans une situation privilégiée puisqu'une partie importante de leur matière de travail est publiée alors qu'aucune publication comparable n'existe pour l'arc lémanique. C'est une raison de plus pour regretter que cet effort n'ait pas été entretenu et que l'édition de sources médiévales soit pratiquement abandonnée.

Antoine GLAENZER

⁹Raymond VUICHARD, "Le Landeron et Cressier", MN, 1887, p. 302-310. Olivier CLOTTU, "Le vieux cimetière du Landeron", MN, 1990, p. 5-22, pour ne citer que ces exemples.

¹⁰Ambros KOCHER, *Solothurner Urkundenbuch*, Soleure, T.1, 1952 à T.3, 1981.

Comptes rendus

Le régiment du prince-évêque de Bâle : notes de lecture

Le travail de licence de Damien Bregnard constitue une approche nouvelle de l'histoire du régiment de l'Evêché de Bâle, levé en 1758 au profit de la France, licencié en 1792 avec les autres unités suisses¹¹. L'auteur étudie les années 1768 à 1770 en profondeur. La sélection comprend donc des phases de paix et de guerre (campagne de Corse).

Le travail se subdivise en six parties: une introduction où l'auteur expose ses objectifs, l'état de la recherche et des sources, ainsi que la méthodologie adoptée lors des dépouillements et de la rédaction des résultats. Les trois parties suivantes illustrent les spécificités du groupe des soldats à trois moments différents: en tant que recrues, soldats et à la fin de leur carrière au régiment. A la conclusion s'ajoute un appareil scientifique utile (annexes, liste des sources, bibliographie).

Tout en relevant les mérites du seul travail consistant réalisé jusqu'à présent sur le régiment d'Eptingen (C. Folletête)¹², l'auteur cherche à réaliser une étude qui met à profit les méthodes de la nouvelle histoire en abordant sa source principale, les contrôles de troupes, par un dépouillement systématique et quantitatif. Pour y aboutir, l'auteur s'inspire très fortement de la ligne de recherche tracée par André Corvisier¹³, dont l'oeuvre sert de référence constante à son travail. La concentration sur les années 1768 à 1770 se justifie à la fois par l'état remarquable des sources et par le fait que la période comprend des événements belliqueux (la campagne en Corse) et la vie de garnison.

L'auteur montre que le régiment se compose pendant longtemps de plus de 60% d'indigènes, ce qui revient presque au taux fixé par la capitulation (66%). Ainsi, en 1770, l'unité compte 1118 hommes, essentiellement des sujets de l'évêque (700), dont une forte majorité venant de la partie germanique de l'Evêché (563) et tout particulièrement de l'Ajoie. Bregnard montre que le régiment emploie alors environ 1,3% de la population totale (55'000 habitants): il n'a ainsi pas la fonction d'absorber une éventuelle surpopulation. En plus, le levée du régiment n'a pas entraîné une émigration militaire accrue, mais a permis de concentrer la plus grande partie des sujets servant en France dans une seule unité. Les 475 recrues faites entre 1768 et 1770 (dont 60% de nationaux, le reste se composant essentiellement d'Allemands, de Suisses et l'Alsaciens) dépassent légèrement les départs (415 personnes qui ont servi en moyenne pendant quatre ans). Si le congé est la modalité de sortie la plus fréquente (environ les 2/3 des cas), il n'en est pas ainsi durant le séjour en Corse (20% seulement). Les pertes ne s'expliquent pas non plus par les désertions (7%), qui, au contraire, sont plus fortes avant et après

¹¹Damien BREGNARD, *Le régiment du prince-évêque de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770): une approche quantitative à partir des contrôles de troupes*, mémoire de licence sous la direction du Professeur Philippe Henry, Université de Neuchâtel, juillet 1996, 148 pages, illustré.

¹²Casimir FOLLETÊTE, *Le régiment du prince-évêque au service de France 1758-1792*, Lausanne, 1939.

¹³André CORVISIER, *Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime*, 4 vol., Paris, 1968-1970. Pour les autres titres, cf. la bibliographie (pp. 142-148).

l'épisode de Corse (27 et 18%). C'est la mort, en fait, qui explique les pertes considérables, provoquée bien plus par la maladie (dysenterie due à l'insalubrité des lieux) que par les combats.

REGIMENT
INFANTERIE
COMPAGNIE de



DEPTINGEN
SUISSE.

En-tête d'un certificat d'enrôlement dans le régiment de la Principauté

Ces indications sont une sélection des nombreux résultats présentés par Bregnard, qui a systématiquement exploité toutes les informations disponibles dans les contrôles de troupes (à Porrentruy et en France) et qui a eu recours à d'autres sources si besoin était. L'étude est remarquable sous beaucoup d'aspects. L'auteur maîtrise son sujet, assuré d'une base documentaire vaste, expli quant constamment sa manière de procéder, évaluant ses sources, argumentant dans un style clair, concis et très personnel; le fait d'explicitier constamment la démarche donne au travail un degré élevé d'authenticité et de fiabilité.

Néanmoins, on pourrait souhaiter de temps à autre plus de précisions (p. ex. la mention des chiffres absolus et relatifs dans tous les tableaux); par ailleurs, le discours sur les modalités de sortie des officiers (p. 93) sort de l'itinéraire tracé; enfin, une discussion du fonctionnement du service étranger suisse - dont relevait le régiment d'Eptingen également - servirait d'orientation utile, tout comme une reproduction d'une des capitulations dans les annexes.

Le travail constitue une tentative précieuse de faire parler des sources quantitatives longtemps négligées par l'historiographie militaire. L'auteur invalide ainsi des clichés traditionnels et fournit des résultats qui dépassent le cadre militaire, se prolongeant dans les domaines économiques et sociaux, mais aussi dans celui des mentalités. Son travail enrichit les connaissances historiographiques du service étranger suisse de la fin de l'Ancien Régime et laisse entrevoir (et souhaiter) que la recherche ne s'arrête pas là, mais continue, sur des pistes telles que l'auteur les décrit en concluant. Les intéressés verront prochainement le travail publié dans le cadre des Cahiers de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel¹⁴.

Rudolf GUGGER

¹⁴La diffusion est assurée par le secrétariat de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

Activité du Cercle

Quatrième réunion des étudiants et chercheurs en histoire jurassienne: présentation de travaux récents (3)

Depuis un peu plus d'une année, le CEH organise périodiquement des soirées de présentation de travaux d'histoire jurassienne en cours ou achevés, dans le but de permettre à de jeunes chercheurs de faire connaître leurs travaux et de les soumettre à la discussion. La troisième de ces présentations a eu lieu le 14 novembre passé à Neuchâtel, en présence d'une dizaine de personnes.

Le Consistoire de Tavannes au XVIII^e siècle

Le premier conférencier, Sébastien Sautebin (Université de Neuchâtel), nous a présenté quelques aspects de son mémoire de licence en cours, consacré au Consistoire de la paroisse réformée de Tavannes-Chaïndon entre 1697 et 1882¹⁵, avec une attention particulière portée au XVIII^e siècle. L'étude est basée pour l'essentiel sur les registres du Consistoire, conservés pour toute la période.

La mission de l'institution, telle qu'elle ressort des lois consistoriales bernoises et de la pratique attestée par la source étudiée, consiste à veiller à l'observation par les paroissiens de la discipline chrétienne, en matière de foi et de pratiques religieuses, mais aussi de comportement quotidien dans l'espace privé ou dans l'espace public. Ce tribunal des mœurs, dont la composition coïncide d'assez près avec celle des autorités locales ou de la cour de justice inférieure, intervient sur dénonciation de la part de ses membres eux-mêmes (*anciens*) ou de paroissiens.

Sébastien Sautebin a ainsi recensé au XVIII^e environ 1000 affaires, allant de la morale et des pratiques sexuelles (adultères, enfants illégitimes, divorces, relations sexuelles avant le mariage) aux pratiques religieuses (fréquentation du culte, comportement dans l'église, mendicité, travail le dimanche, absences au

¹⁵Sur ce sujet, pour le Jura: C. Gigandet, "Les registres du consistoire de Tavannes-Chaïndon (1693-1851)", in *Lettre d'information* 4/5, 1993, p. 16-19; "L'église réformée gardienne des mœurs: Le premier livre du consistoire de Tavannes-Chaïndon (1693-1794)", in *Actes S.J.E.*, 1993, p. 305-314; P.-Y. Moeschler, "Les institutions de l'Ancien Evêché de Bâle: Les institutions ecclésiastiques", in [Théophile Rémy Frêne:] *Journal de ma vie*: Vol. V, Porrentruy/Bienne, SJE/Intervall, 1993, p. 60-92; Charles.-A. Simon, *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*, Edit. Vie protestante, 1951. Sur le même thème: M. Calame, *Les consistoires de la paroisse de Crissier*, mémoire de licence, Lausanne, 1996; S. Colombo, *La condition féminine d'après les registres du Consistoire de Lausanne (1703-1753)*, mémoire de licence, Lausanne, 1995; Robert M. Kingdon, nombreux articles, entre autres: "Calvinist discipline in the Old World and the New", in *Die Reformation in Deutschland und Europa*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1993, p. 665-679; Th. Lambert, "Cette loi ne durera guère: inertie religieuse et espoirs catholiques à Genève au temps de la Réforme", in *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéo. de Genève* 23/24, 1993/1994, p. 5-24; *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, publ. sous dir. de Robert M. Kingdon, Genève, Droz, 1996-> (en cours de parution); Ph. Rieder, "Discipline ecclésiastique et relations familiales: Genève au XVIII^e siècle", in *Equinoxe* 11, 1994, p. 93-110; M. Robert, "Le Consistoire, inquisition des réformés?", in *Musée neuchâtelois*, 1986, p. 2-22; Jeffrey R. Watt, "Women and the Consistory in Calvin's Geneva", in *Sixteenth century journal* 24, 1993, p. 429-439.

catéchisme), en passant par les querelles conjugales ou les rixes, les "jurements" (injures, blasphèmes) ou les danses. Le Consistoire traitait aussi d'affaires relatives à l'école: nomination et discipline des régents, absences des enfants. Son pouvoir de coercition semble avoir été assez limité: il ne pouvait prononcer de peine de prison, mais seulement de censure, ce qui explique peut-être une relative impuissance de sa part à obtenir des résultats durables; les affaires matrimoniales importantes étaient déferées au Consistoire suprême de Berne.

Le travail de Sébastien Sautebin est en cours, et les choix méthodologiques ne sont pas encore tous arrêtés. La source, en tout les cas, d'après l'aperçu qui en a été donné, semble prometteuse. Elle paraît donner accès à une entreprise de "disciplinarisation sociale" qui laisse entrevoir plus les obstacles auxquels elle se heurte que les contraintes qu'elle impose, une entreprise, aussi, qui montre une demande de contrôle et de respect des normes qui provient peut-être plus des fidèles qu'elle n'est imposée d'en haut et dont, surtout, les modalités (dénonciations) révèlent une importante liberté de manoeuvre laissée aux paroissiens.

Histoire d'une entreprise : Condor S.A. à Courfaivre

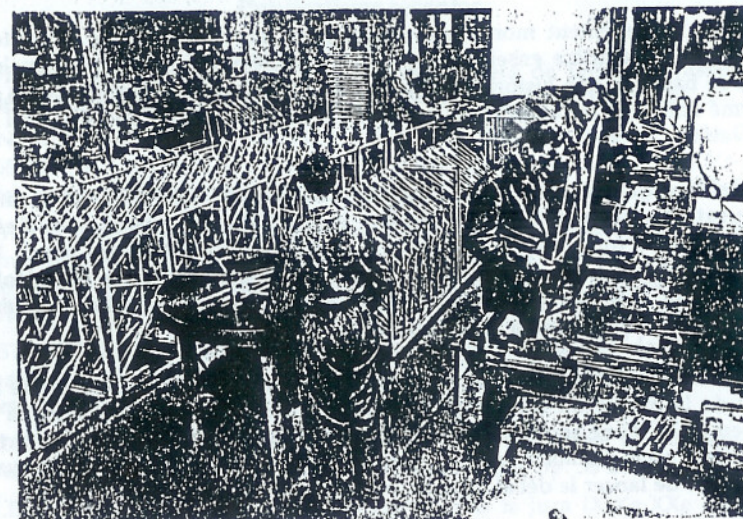
Le second intervenant, Alain Cortat (Université de Lausanne), nous a présenté un aspect de son mémoire de licence consacré à l'entreprise Condor¹⁶ et basé sur les archives de l'entreprise entre 1896 et le début des années 1980¹⁷. L'auteur pose à ses sources les questions classiques d'une monographie d'entreprise: Qui a investi et pourquoi? Quelles ont-été les stratégies de production et de vente? Que produit-on, quand, pourquoi et comment diversifie-t-on? A quel rythme réagit-on aux évolutions conjoncturelles? Quel a été le rôle de l'Etat pour une entreprise qui en reçoit d'importantes et régulières commandes? La problématique ainsi sommairement résumée conduit à une articulation du travail en trois temps: les hommes (actionnaires, dirigeants, ouvriers) - les produits (diffusion, accueil, perception) - le financement.

Pour la conférence, Alain Cortat a centré son propos sur la question du financement et, surtout, de l'utilisation du profit dégagé par l'entreprise. Après avoir rappelé quelques éléments techniques (chiffre d'affaires-profit réel-profit distribué aux actionnaires), l'auteur a présenté ses résultats. L'un des éléments les plus surprenants est le fait que l'entreprise, comparativement¹⁸, utilise le profit réalisé plus pour payer ses actionnaires (dividendes) que pour le réinvestir; c'est, ainsi, une partie importante de la capacité d'autofinancement de l'entreprise qui est sacrifiée. L'enjeu est dès lors d'interpréter ce constat: quelles en sont les raisons et quel a pu en être l'impact sur la capacité d'innovation de l'entreprise?

¹⁶Condor: entreprise de cycles, motocycles et constructions mécaniques: innovation, adaptation et diversification. Rôle et influence de l'Etat comme agent économique, mémoire de licence, Lausanne, 1996.

¹⁷Procès-verbaux de l'assemblée générale et du Conseil d'administration, livres de compte, rapports fiduciaires (dès 1936).

¹⁸Comparaison faite avec une entreprise du Nord vaudois: L. Tissot, E. Paillard & Cie SA: Une entreprise vaudoise de petite mécanique: 1920-1945, Fribourg, DelVal, 1987.



Ne s'est-on pas interdit, par exemple, par une telle pratique, dès les années 1930, d'engager des ingénieurs, de développer de nouveaux produits?

La discussion qui a suivi la communication d'Alain Cortat a été stimulante, animée. Nourrie de demandes d'informations (forme juridique de l'entreprise; qui sont les actionnaires; quelle est la position de l'entreprise sur le marché suisse; où vend-elle ses produits;...) et de suggestions relatives à l'interprétation des données apportées par le conférencier, il en ressort, peut-être, l'idée qu'il serait bon, méthodologiquement, de compléter l'exercice de la monographie d'entreprise par un questionnaire transversal (détermination du capital-actions; degré de qualification du personnel; emploi du profit réalisé,...) portant sur plusieurs entreprises d'une même région, d'un même secteur ou d'une même période, sans tendre à réaliser une étude exhaustive de chaque entreprise. Ceci dit, émettons le vœu que le travail qui nous a été présenté fasse prochainement l'objet d'un article: il s'agit d'une étude dont la clarté et la rigueur honorent à la fois son auteur et l'Université où elle a vu le jour, en même temps qu'elle témoigne, après la publication récente par le CEH du mémoire de Christine Gagnebin-Diacon, de la vigueur de la recherche en histoire industrielle dans le Jura.

Thierry CHRIST

Débats

Pour une interprétation nouvelle de l'histoire du XIXe siècle

J'effectue actuellement mon stage d'enseignant en histoire dans le canton de Neuchâtel. La matière enseignée concernant la Révolution française ou le XXe siècle se base sur une historiographie récente. Tel n'est pas le cas du XIXe siècle, enfermé dans une tradition scolaire dépassée. On enseigne le XIXe siècle tel qu'on l'écrivait il y a trente ans!

Je considère qu'il n'est plus de mise de présenter le XIXe siècle en termes de restauration, régénération, révolution industrielle et autres montées des nationalismes. Nous devons interroger de manière différente notre passé. La fin des "Trente Glorieuses" et la chute du mur de Berlin sonne le glas des idéologies façonnées au XIXe et expérimentées au XXe siècle. L'occasion est belle de rénover notre vision du passé, de la problématiser.

Dans le cadre scolaire, il me semble judicieux d'aborder le XIXe de manière large. Partir de la moitié du XVIIIe jusqu'au milieu du XXe siècle et décrire la lente mise en place d'une société industrielle, en analysant certains aspects et certaines évolutions socio-économiques, politiques et culturelles. La *Lettre d'information* me permet de lancer le débat. J'espère recueillir quelques réactions.

Le pari d'une relecture du XIXe mérite d'être relevé.

John VUILLAUME

BOITE AUX LETTRES: ECRIVEZ-NOUS!

Vous souhaitez participer à la rédaction de la Lettre d'information du CEH en écrivant un compte-rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques? N'hésitez pas!

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh, programmes Word 4 ou 5) aux adresses suivantes: François KOHLER, Route de Bâle 34, 2800 DELEMONT ou Claude HAUSER, Rue Saint-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG.

Informations bibliographiques

Publications récentes

- BANDELIER, ANDRÉ, «Se soigner autrefois: papiers de famille jurassiens et santé au siècle des Lumières». In *Musée neuchâtelois*, 1996, p. 227-239.
- BREGNARD, DAMIEN, «Le régiment d'Eptingue durant la campagne de Corse (1768-1770)». In: *Gente ferocissima: Mercenariat et société en Suisse (XVe-XIXe siècle)*. Lausanne-Zurich, Editions d'en bas-Chronos Verlag, 1997, pp. 253-265.
- CHRIST, THIERRY, «De la bienfaisance privée à l'Etat social? Mise en place, financement et contrôle du réseau hospitalier et institutionnel (orphelinats, hospices) à Neuchâtel (1885-1914)». In: *Revue historique neuchâteloise*, N°1, janvier-mars 1997, pp. 23-51.
- CHRIST, THIERRY, «Horlogers-artisans-servantes: modalités de la présence jurassienne dans la Principauté de Neuchâtel à la fin du XVIIIe siècle». In: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1996, pp. 211-228.
- GLAENZER, Antoine, «Nugèrol: l'exemple d'une ville neuve qui ne s'est pas développée (1260-1351)». In: *Musée neuchâtelois*, 1996, pp. 55-66.
- KOHLER, François, «Les communautés juives dans le Jura (XIXe-XXe siècles)». In: *L'Hôtâ*, ASPRUJ, 1996, No 20, pp. 73-84.
- MARTI, Laurence, «Au long chanvre! Coup d'œil sur la fête des Brandons dans le Jura». In: *L'Hôtâ*, ASPRUJ, 1996, No 20, pp. 11-19.
- NOIRJEAN, François, *Le Consortium de Montcroix, 100 ans, 1895-1995*. Consortium de Montcroix, Delémont, 1997, 40 p.
- NUSSBAUMER, Jean-François, «Un aspect peu connu de notre patrimoine, l'aéronautique dans le Jura». In: *L'Hôtâ*, ASPRUJ, 1996, No 20, pp. 39-46.
- PRONGUE, Bernard, *Le catholicisme jurassien de Vatican II à l'an 2000 et Les plans pastoraux de l'Eglise qui est au Jura, 1970-1995*, Epiquez, Editions Le Cabanon, 1996-1997. Matériaux pour une histoire religieuse, fascicules 1-2.
- PRONGUE, Jean-Paul, «Les seigneurs d'Asuel. Un lignage ajoulot au Moyen Age (1124-1479)». In: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1996, pp. 229-279.
- REBETEZ, Jean-Claude, «1296: la bataille de Coffrane. Une date clef dans l'histoire des relations entre les comtes de Neuchâtel, les seigneurs de Valangin et les évêques de Bâle». In: *Musée neuchâtelois*, 1996, pp. 131-143.
- SALVADE, Christine, «La ferme, le sapin, le cheval: L'image identitaire du Jura. Approche d'un stéréotype né des représentations artistiques». In: *L'Hôtâ*, ASPRUJ, 1996, No 20, pp. 21-28.
- WERMEILLE, Jean-Luc, «La Bosse et ses habitants au cours des siècles: enracinement et mobilité». In: *L'Hôtâ*, ASPRUJ, 1996, No 20, pp. 61-71.

L'histoire jurassienne et les recherches en cours dans les Universités suisses

Tout en renvoyant nos lecteurs au n° 11 (octobre 1995) de notre *Lettre d'information* pour des indications antérieures, nous donnons ici une liste des travaux récemment achevés et en cours en histoire jurassienne dans les Universités suisses. Nos références proviennent du *Bulletin de la société générale suisse d'histoire*, n°58, décembre 1996.

A. Mémoires de licence et thèses achevés

1. Mémoires de licence terminés

BREGNARD, Damien, *Le régiment du prince-évêque de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770) : une approche quantitative à partir des contrôles de troupes*. Mémoire de licence en histoire, Université de Neuchâtel, 1996. 148 p.

CORTAT, Alain, Condor S.A. : *Entreprise de cycles, motocycles et construction mécanique. Innovation, adaptation et diversification; influences des commandes de l'Etat*. Mémoire de licence en histoire, Université de Lausanne, 1996. 330 p. + annexes.

COURT, LAURENCE, *Vie quotidienne et mémoire collective en pays horloger: essai d'histoire orale*. Université de Genève, 1995.

HOF, Michel, *L'abbé de Raze : ambassadeur des princes-évêques de Bâle à Paris de 1751 à 1793*. Mémoire de licence en histoire, Université de Neuchâtel, 1996. 228 p.

MEYER, ROMAIN, *Les vagabonds étrangers dans l'Evêché de Bâle et leur répression entre 1727 et 1792*. Université de Lausanne, 1996.

SAUTEBIN, SÉBASTIEN, *Le consistoire de Tavannes (XVIIIe-début du XIXe siècle)*. Université de Neuchâtel, 1997.

SCHALLER, DOMINIQUE, *Histoire et évolution du paysage des Franches-Montagnes dans le canton du Jura*. ETH Zurich, 1996.

TENDON, STEPHANE, *Identités et rupture: le Jura en questions. Les cicatrices de l'histoire*. Université de Genève, 1996.

VUILLAUME, JOHN, *L'Hospice du Château de Porrentruy (1837-1930). Histoire d'une institution de charité*. Université de Neuchâtel, 1996. 95 p. + annexes.

2. Thèses terminées

HAUSER, CLAUDE, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*. Université de Fribourg, 1997. 451 p.

RUCH, CHRISTIAN, *Struktur und Strukturwandel des jurassischen Separatismus 1974-1994 im Kontext der historischen Entwicklung*. Université de Bâle

B. Travaux en cours

1. Mémoires de licence

DONZÉ, PIERRE-YVES, *L'Hôtel-Dieu/Hôpital de Porrentruy (XVIIIe-XIXe s.)*. Université de Neuchâtel.

FREUNDLIEB, RONALD, *Die Jura-Krise*. ETH Zurich.

GERBER BAUMGARTNER, Chantal, *La communauté juive de Porrentruy entre 1800 et 1920*.

GRIMM, CLAUDE, *La politique du logement social dans le Jura*. Université de Genève.

KNOBEL, JOËLLE, Omega. *Aspects de l'histoire d'une entreprise horlogère, 1890-1930*. Université de Neuchâtel.

MATTABONI, MYRIAM, *La Seigneurie d'Erguel aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après la correspondance des châtelains*. Université de Neuchâtel.

NYDEGGER, CHRISTOPHE, *Eugène Péquignot et la défense des intérêts jurassiens*. Université de Fribourg.

SCHÄREN, CHRISTINE, *Les transformations de l'habitat rural dans la région de Tramelan au XIXe siècle*. Université de Fribourg.

WERMEILLE, JEAN-LUC, *La population de Saignelégier au XIXe siècle: enracinement et mobilité*. Université de Fribourg.

2. Thèses

FRIDRICH, ANNA C., *Die Kleinstadt Laufen im Ancien Régime*. Université de Bâle.

GIGANDET, CYRILLE, *L'intégration de l'Evêché de Bâle à la Suisse: aux sources de la question jurassienne*. HEI-Genève.

HAGMANN, DANIEL, *"Grenzen": Zur Geschichte des Laufentals im 19. und 20. Jahrhundert*. Université de Bâle.

KOLLER, CHRISTOPHE, *Histoire économique et sociale du Jura Bernois (1860-1918)*. Université de Berne.

LUDI, REGULA, *Kriminalität im Kanton Bern im frühen 19. Jahrhundert*. Université de Berne.

MEIER, URS, *Die Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (1912-15). Analyse einer frühen Uhrenarbeitergewerkschaft*. Université de Berne.

PRONGUÉ, DOMINIQUE, *Joseph Trouillat, professeur, historien et homme politique (1815-1863)*. Université de Fribourg.

SCHÜPBACH, SAMUEL, *Die Politik des Kleinen Rates zu Basel 1570/71-1617*. Université de Bâle.

Document

Quand le CEH menaçait la sécurité de l'Etat fouineur

ou

la vision policière d'un colloque d'histoire

Nous avons retrouvé dans les poubelles de l'histoire un document qui dévoile les activités séditeuses du CEH, du temps où la BUPO (police fédérale) rivalisait de zèle avec la STASI est-allemande dans l'espionnage des citoyens. Il s'agit d'une lettre, datée de Saint-Imier, le 8 février 1972, adressée au Chef de service de la police de sûreté à Moutier par «l'agent soussigné». Voici le texte de ce document qui en dit plus long sur les fantasmes et les pratiques du complexe militaro-policiier qui sévissait en Suisse que sur le rassemblement «anarchiste» convoqué par le CEH.

Concerne: Célébration à l'hôtel des 13 Cantons à St-Imier, samedi 5.2.1972, du centenaire de «La première internationale» (mouvement anarchiste) organisé par le Cercle d'études historiques de l'émulation jurassienne.

Par communication du 14.1.1972, l'agent soussigné portait à votre connaissance que samedi 5.2.1972, le Cercle d'études historique de la société jurassienne d'émulation organisait, à l'hôtel des 13 Cantons à Saint-Imier, un colloque sur «La Première internationale».

Ce colloque se déroula comme prévu, en présence d'env. 120 personnes. Divers comptes rendus de cette manifestation furent publiés dans la presse, en particulier dans «Le Journal du Jura» de Bienne, par son correspondant, M. Edouard Nyffeler, ancien maire de St-Imier. La découpe de ce journal, de même que l'article paru dans «La Suisse», de Genève, sont joints à la présente communication. Cette assemblée fut suivie par un certain nombre d'éléments jeunes, parmi lesquels on remarquait des séparatistes, des socialistes de gauche, des communistes, voire des membres de la ligue marxiste révolutionnaire.

Parmi l'assistance, se trouvaient les Conseillers nationaux Villard, Gassmann et Wilhelm, ainsi que le militant séparatiste et maoïste Meyrat Francis, 1946, étudiant, son camarade Merkt Jacques, 1947, étudiant, membre de la ligue marxiste révolutionnaire (voir mon rapport du 13.2.1970), tous deux domiciliés à St-Imier, le militant séparatiste Liengme Jacques 1947, domicilié à Undervelier, fils de l'ancien pasteur de Nods. M. Turberg, fils, domicilié à Delémont, assistant à l'EPFZ, le militant communiste Pierre Guéniat, domicilié à Delémont également.

Cette assemblée s'est déroulée dans le calme. Les militants de ces différents mouvements ne se sont pas manifestés. Une seule personne a voulu s'exprimer à deux reprises, mais elle fut chaque fois interrompue par le Professeur Freymond. Le soussigné ignore de qui il s'agissait.

Sur les parcs à autos voisins, le soussigné a relevé les numéros minéralogiques de plusieurs voitures automobiles dont les détenteurs ont certainement pris part au colloque de la première internationale.

(Suivent les numéros des plaque minéralogiques: trois du canton de Neuchâtel, deux de Berne, quatre de Genève, quatre de Vaud et deux de Fribourg. Les propriétaires des plaques neuchâteloises et bernoises sont identifiés: deux professeurs de l'Université de Neuchâtel, André Bandelier et Denis Maillat, deux journalistes, Mme Reichenbach et Jean-Luc Vautravers, du *Démocrate*, et le conseiller national Pierre Gassmann.)

En annexe, vous trouverez une photocopie de 2 bulletins d'hôtel de deux jeunes de Lausanne qui ont certainement assisté au colloque de la Première internationale.

(Le nom de l'agent de la sûreté est caché)

Transmis au et à

- Ministère public fédéral, service de police, Berne/Palais fédéral;
- (caché) police, Genève;
- (caché) police cantonale vaudoise, Lausanne;
- (caché) police de sûreté, Case postale 106, 1700 Fribourg 2;
- (caché) police cantonale neuchâteloise, Neuchâtel,

pour en prendre connaissance et en disposer. Nous vous saurions gré de bien vouloir identifier les détenteurs des véhicules de votre canton et de nous renseigner à savoir si les personnes sont connues de votre service spécial. Nous vous remercions de votre collaboration.

Berne, le 14.2.1972

Cdmt de police du canton de Berne

Service de renseignements

(signature cachée)

Ce colloque avait été organisé par le CEH à l'occasion du centenaire de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs et de la parution des volumes III et IV de *La Première Internationale*, recueil de documents publié par l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, sous la direction de Jacques Freymond. Il avait réuni plus de 120 personnes.

Pour ceux qui souhaiteraient lire un compte-rendu plus fiable et plus complet du déroulement de ce colloque (cinq exposés et la discussion générale), signalons que les actes de ce colloque intitulé *La Première Internationale et le Jura* ont paru dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1972, p. 331-402 et également en tiré-à-part en 1973.

Le responsable du CEH

(signature cachée)

CEH - Cahiers d'études historiques

- No 1 Nicolas Barré et Thierry Christ, *Répertoire des travaux académiques concernant l'histoire jurassienne présentés dans les Hautes Ecoles suisses 1960-1992*, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1995, 88 pages.

Prix: Fr. 28.-

- No 2 Christine Gagnebin-Diacon, *La fabrique et le village : la Tavannes Watch Co (1890-1918)*. Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1996, 134 pages + illustrations.

Prix: Fr. 29.-



*On peut se les procurer auprès du secrétariat central de la Société jurassienne d'Emulation, rue de l'Eglise 36, 2900 PORRENTUUY,
☎ 032/466 68 96.*

* * * * *



Cinquième réunion des étudiants et chercheurs en histoire jurassienne. Présentation de travaux en cours (4).

Mardi 10 juin, à Neuchâtel, à 19 h. 15, Espace Agassiz 1, salle RS 38

BUREAU DU CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES

Elu par l'assemblée générale du 18 janvier 1997

Nicolas BARRE, Chavon-Dedos 16, 2764 COURRENDLIN
Anne BEUCHAT-BESSIRE, La Praye 4, 2608 COURTELARY
Thierry CHRIST, Maison-Rouge 25, 1400 YVERDON
Pierre-Yves DONZE, Mont-Terri 17, 2900 PORRENTUUY
Claude HAUSER, Saint-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG
François KOHLER, Bâle 34, 2800 DELEMONT
Aline PAUPE, Bulles 13, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS